

Chères élues, Chers élus,

Alors que votre mandat initié en 2020 s'achève, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre engagement au service de nos communes finistériennes. Je veux d'abord saluer celles et ceux qui, après des années de dévouement, ont choisi de ne pas se représenter. Il y a eu des moments de grande émotion lors des cérémonies de vœux. À celles et ceux qui se représenteront, je souhaite une bonne campagne à venir.

L'année 2025 a, à nouveau, démontré la solidité du bloc communal. Dans une période souvent instable, la commune reste le premier repère. Vous le savez, vos idées et votre énergie sont plus que jamais indispensables. Maires, adjointes et adjoints, conseillères et conseillers municipaux, grâce à vous, des réalisations majeures ont vu le jour : écoles, stades, patrimoine rénové et services publics de proximité. Vous êtes le premier maillon de notre vie démocratique, le plus reconnu, le plus solide aussi.

Voter reste un acte essentiel. Ce n'est ni un tweet, ni une story, ni un post : c'est un engagement !

Faisons ensemble des élections municipales un moment de dialogue, de projets et d'espoir pour nos villages et nos villes. Merci pour ce que vous avez donné, ou donnerez encore, à notre département et à notre pays. Comptez sur moi pour poursuivre mon action à vos côtés.

A bientôt !

Zoom sur ...

La mission loi littorale,
loi montagne



Désignée, avec mon collègue Michel Canévet, membre de la mission d'information intitulée : **"Loi Littoral, Loi Montagne : 40 ans après, quelle différenciation ?"**. La loi Littoral a porté le nécessaire équilibre entre développement et préservation des territoires. Quel bilan aujourd'hui ? Quels sont les points de blocage ? Quelles sont les bonnes pratiques ? Nous adresserons d'ici peu un courrier à tous les élus des communes littorales pour recueillir leurs avis.

Vœux
2026

Vous avez très nombreux à m'inviter à vos vœux, je m'excuse de ne pas avoir pu aller partout mais je vous remercie sincèrement et vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026 !

Brèves

• Campagne « Fonds pour le Développement de la Vie Associative » (FDVA2)

Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus. Il comporte deux axes : Fonctionnement et Innovation.

La plateforme pour les candidatures est ouverte depuis le 11 décembre dernier et elle fermera le 4 février prochain :

<https://www.finistere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Vie-associative/Fonds-pour-le-developpement-de-la-vie-associative-FDVA/FDVA-2-Soutien-au-fonctionnement-et-a-l-innovation>

• Prix de la démocratie 2026

Créé en 2015 par l'Institut Marc Sangnier et repris en 2023 par l'ASPDH (Groupe SIPA Ouest France), le Prix distingue des initiatives citoyennes. Il s'adresse aux associations, clubs sportifs, collectivités, conseils municipaux de jeunes, centres de loisirs/CCAS et citoyens.

Modalités et candidatures avant le 28/02/2026 sur :

www.prixdelademocratie.org

• Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026

La Préfecture regroupe les informations à destination des candidats, des électeurs et des mairies ici :

<https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Elections/Elections-municipales-2026>

L'AMF publie également de nombreuses informations liées aux derniers décrets sur ses réseaux sociaux.

Travaux parlementaires

Focus sur... Refus de l'accord MERCOSUR

Je partage les inquiétudes exprimées face au traité de libre-échange entre l'Union européenne et des pays d'Amérique du Sud.

J'ai signé la [proposition de résolution européenne](#), adoptée le 16 décembre dernier, visant à demander au Gouvernement de saisir la Cour de justice de l'Union européenne pour empêcher la ratification de ce traité.

Ce que vient de faire le Parlement européen le 21 janvier dernier en demandant à la plus haute juridiction de l'UE de vérifier la légalité du traité, ce qui gèle le processus de ratification.

Si vous avez adopté des vœux ou des motions en soutien à nos agriculteurs et nos entreprises, vous pouvez me les transmettre par mail à l'adresse :

n.havet@senat.fr

Je me chargerai de les relayer auprès du Ministère de l'Agriculture.

Notre loi, à bon port !

Les collectivités territoriales pourront désormais adopter le modèle de la « société portuaire » pour la gestion de leurs ports.

Jusqu'ici réservé à 17 grands ports, ce dispositif s'étend désormais à tous les ports décentralisés, et notamment aux ports de Cornouaille, puisque la proposition que j'ai déposée avec les Sénateurs Michel Canévet et Yves Bleunven [est devenue la loi](#), en moins d'un an, après un dernier vote intervenu à l'Assemblée nationale en décembre dernier.

Cette proposition émanait d'un besoin exprimé par le Département du Finistère, la CCI et la Région Bretagne.

La société portuaire permet d'associer la collectivité et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), offrant ainsi plus d'autonomie, des apports financiers optimisés et une gestion du port en tant que concessionnaire.

A venir

• Du 3 au 10 février 2026

Examen en séance publique du Projet de Loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des Polices municipales et gardes champêtres

• 10 février 2026

Assemblée Générale de l'Association des Iles du Ponant à l'île de Batz

Mes interventions au Sénat

Mes 5 dernières questions au gouvernement :

[Comment encourager une plus grande implication des parents d'élèves dans les collèges ?](#) [Comment développer les options scientifiques dans le secondaire ?](#) [Comment répondre aux inégalités de traitement des directrices et directeurs d'école selon qu'ils exercent à Paris ou dans le Finistère ?](#)

Mais aussi : [Reconnaissance des prénoms en langue bretonne et usage des signes diacritiques](#)

En cette rentrée, j'ai posé la première question d'actualité au gouvernement sur l'[encadrement des réseaux sociaux pour nos enfants](#). Je m'engagerai en 2026 sur ce sujet.

Simplifier en 2026

J'ai adressé un courrier à la Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation recensant plusieurs propositions de [simplification concernant les collectivités territoriales](#).

N'hésitez pas à me faire part de vos idées et propositions par mail :

n.havet@senat.fr

Dans le Finistère

- **Saint-Jean-Trolimon** : rencontre avec les élus
- **Lampaul-Ploudalmézeau** : Télérthon intercommunal
- **Tourc'h** : Signature de la Charte « Ville ambassadrice du don d'organes »
- **Saint-Renan** : inauguration des nouveaux locaux RASED
- **La Roche-Maurice** : Cérémonie de remise des cartes d'électeurs
- **Crozon** : Centre hospitalier de la Presqu'île de Crozon
- **Quimper** : Comité de concertation des élus du Finistère organisé par l'ARS
- **Brest** : Audience solennelle du Tribunal de Commerce
- **Concarneau** : Visite de l'usine de valorisation énergétique VALCOR
- **Landerneau** : Inauguration du Bureau de Poste suite à sa rénovation et rencontre avec les élèves du Lycée Saint-Sébastien
- **Morlaix – Le Conquet** : Visite de l'entreprise Grain de Sail et rencontre au Parc Naturel Marin d'Iroise lors du déplacement de la Ministre de la Mer

Pour me contacter

Permanence :

1 place de la Gare,
29870 Lannilis

Sénat :

Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard,
75291 Paris Cedex 06

nadegehavet.bzh
n.havet@senat.fr

